

DEPARTEMENT
DU
VAL DE MARNE

COMMUNE DE BRY-SUR-MARNE

ARONDISSEMENT
DE NOGENT

EXTRAIT
du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 30 juin, à 20h00, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le mardi 24 juin 2025, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Charles ASLANGUL, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de Conseillers présents : 20

Étaient Présents :

M. Charles ASLANGUL, Maire
Monsieur Rodolphe CAMBRESY, Madame Véronique CHEVILLARD,
Monsieur Bruno POIGNANT, Madame Sylvie ROBY, Madame Béatrice MAZZOCCHI, Monsieur Olivier ZANINETTI, Madame Virginie PRADAL,
Monsieur Pierre LECLERC, Adjoints au Maire.
Monsieur Etienne RENAULT, Monsieur Jean-Antoine GALLEGRO,
Madame Armelle CASSE, Monsieur Didier SALAÛN, Monsieur Laurent TUIL, Madame Chrystel DERAY, Madame Sandra CARVALHO, Madame Anne-Sophie DUGUAY, Monsieur Didier KHOURY, Madame Marilyne LANTRAIN, Madame Djedjiga ISSAD, Conseillers municipaux.

Ont donné pouvoir :

M. Christophe ARZANO à M. Rodolphe CAMBRESY.
Mme Nicole BROCARD à M. Didier SALAÛN.
Mme Valérie RODD à Mme Sandra CARVALHO.
Mme Rosa SAADI à Mme Virginie PRADAL.
M. Julien PARFOND à Mme Sylvie ROBY.
M. Stefano TEILLET à Mme Véronique CHEVILLARD.
M. Serge GODARD à M. Etienne RENAULT.
M. Augustin KUNGA à M. Olivier ZANINETTI.

Absents excusés :

Mme LALANNE Sandrine.

Absents :

M. BRAYARD Thierry, M. ONGHENA Robin, M. PINEL Vincent, M. MAINGE Pascal.

Secrétaire de séance : Monsieur GALLEGRO Jean-Antoine

2025DELIB0076 - REMBOURSEMENT DE SÉANCES DE CINÉMA DE DEUX FILMS : " TOY STORY " ET " IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE " DU 1ER JUIN 2025

DELIBERATION

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-22,
Vu la décision du Maire n°2020DECC0189 en date du 24 décembre 2020 portant sur la création d'une régie d'avances et de recettes de l'action culturelle,
Vu la décision du Maire n° 2024DEC0310 en date du 09 décembre 2024 relative aux projections publiques non commerciales au théâtre le 1^{er} juin 2025 pour les films « Toy story » et « Il était une fois en Amérique »
Vu l'avis de la commission Culture du 24 juin 2025,

Considérant que les deux séances des films « Toy story » et « Il était une fois en Amérique » n'ont pas pu être diffusées en raison d'une défaillance technique,
Considérant qu'il y a lieu de rembourser les usagers qui ont acheté les billets pour les deux séances des films « Toy story » et « Il était une fois en Amérique » du 1^{er} juin 2025.

Après en avoir délibéré, et par 28 voix pour

ARTICLE 1 : DECIDE de procéder au remboursement des spectateurs du prix des billets des deux séances des films « Toy story » et « Il était une fois en Amérique » du 1^{er} juin 2025 dont 19 billets tarif adultes (à 6€ l'unité) et 8 billets tarif enfant (à 4€ l'unité) en raison de l'annulation des séances pour problème technique.

ARTICLE 2 : DIT que les billets seront remboursés après vérification de la qualité de spectateur par le service sur la base de la liste des acheteurs détenue par la ville.

ARTICLE 3 : DECIDE que la commune abandonne la recette pour ces deux séances de cinéma estimée à 146 € TTC (cent quarante-six euros toutes taxes comprises). Cette somme sera déduite du budget primitif 2025 aux chapitres et articles correspondant.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.

Publiée le : 4 juillet 2025

Secrétaire de séance
Jean-Antoine GALLEG0

Pour copie conforme,
Le Registre dûment signé,
Charles ASLANGUL,



Maire de Bry-Sur-Marne

